

L'ÉCHO DE PARS

Numéro 26

Bulletin Municipal d'informations

11 décembre 2004



Editorial

La presse relate par effet d'information, l'état d'avancement des débats communautaires.

Deux sujets sont étalés dans les colonnes des journaux; le premier, le S.I.V.U (*Syndicat à Vocation Unique*) des trois communes, le second, la communauté de communes.

Je n'encombrerai pas l'éditorial par une mise au point, je souhaiterais simplement vous informer en page suivante de la situation exacte des débats actuels.

Au seuil de cette nouvelle année qui se profile déjà à l'horizon, que chacune et chacun d'entre nous puisent les ressources nécessaires, afin de repartir du bon pied pour l'avenir.

L. Pasquet

Terrain périscolaire, c'est fini...



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Les dossiers du conseil	Page 2
- Projets et réalisations à l'étude	
- Réalité des débats communautaires	
Cela s'est passé dans notre commune	Pages 3 et 4
- 14 juillet / Brocante / Marché du terroir	
- 11 novembre / Expo sur la guerre de 14 -18	
Cela se passe dans notre commune	Page 5
- Les nouveaux projets à l'école	
- Illuminations de Noël / Nouvelle rubrique	
Terrain périscolaire, c'est fini	Pages 6 et 7
Un petit tour dans le passé	Page 8
- Pars lès Romilly a-t-il été libéré il y a 60 ans ?	
Les Associations nous parlent	Pages 9
Dernières Minutes...	Page 10 et 11
La page pratique	Page 12
- Horaires / Mariages / Naissances / Décès	
- Bienvenue aux nouvelles familles	

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : L. PASQUET.
N° d'inscription : L1 N° 20/94

Ont participé à la rédaction du présent numéro : M^{mes} LANGUILLAT, JOLY, KOZOLYS, VAN RYSEGHEM, M^{rs}. BREUIL, GAUDION, CHARDIN, BENOIT.
Mise en Page : M. Philippe BENOIT Dessins : M^{me} Danièle VAN RYSEGHEM

Projets et réalisations à l'étude :

- Nettoyage du ruisseau effectué.
- Aménagement périscolaire terminé.
- P.L.U. (*Plan Local d'Urbanisation*).
- Remembrement en cours.
- Parking cimetière.
- Goudronnage de la cour de l'école terminé.

**Réalité des débats intra-communautaires :**

Le premier : Romilly, Maizières et Pars ont constitué un S.I.V.U pour les raisons suivantes : l'état va se dessaisir des terrains de l'aérodrome. Seules, les collectivités locales (*communes*) ont la possibilité d'acquérir ou d'obtenir ces biens. Pour des surfaces approximatives, Romilly 190 hectares, Maizières 70 et Pars 7 (*après approbation du remembrement*) sont concernées par ce projet de cession globale.



Le but n'est pas d'acquérir pour obtenir, mais l'objectif est de redynamiser notre secteur économique avec l'aide des pouvoirs publics.

Les réunions en Sous-Préfecture avec les représentants de l'Etat, des ministères concernés (*Guerre, Armée de l'air, Aviation Civile*) et des administrations départementales se poursuivent, afin de connaître les modalités de transfert, les coûts, et nos attentes. A ce jour, rien n'est arrêté, et les pourparlers continuent.

L'administration s'active lentement, nous le savons tous, c'est pourquoi les responsables ci-dessus ne partent pas toujours le même jour, ou à la même heure, ils ont donc des difficultés pour se réunir en

même temps. La Fontaine avait raison avec "Le lièvre et la tortue" : **Rien ne sert de courir.....**

Le second : La communauté de communes : La législation a rappelé aux maires que toute commune non rattachée à une communauté perdrait le bénéfice de 25% sur le montant de la D.G.F (*Dotation Globale de Fonctionnement*) dès 2006, puis les années suivantes 30 / 40 / 50%...

Sachant que cette dotation (*subvention*) de l'Etat est égale au montant de l'impôt local, la question se pose: comment équilibrer les budgets ?

A la suite de plusieurs réunions d'information, Romilly, Maizières, Gélannes, Crancey, S^t Hilaire et Pars lès Romilly ont décidé de poursuivre une concertation sur les possibilités de coopération.

Depuis juin 2004, entourées d'un coordinateur, ces 6 communes représentées par chacune trois délégués, ont entamé le dialogue sur la faculté de travailler ensemble. Cette étude de faisabilité se poursuit tous les 15 jours ou 3 semaines en réunion de travail.

Le souci majeur est de calculer les besoins communs afin de prospérer, en apportant à cet ensemble de population (*18 000 habitants*) des investissements collectifs, et d'éviter de disperser les charges de fonctionnement.

La tâche est considérable, et si l'on progresse pas à pas, le temps permet l'étude et l'analyse des objectifs à atteindre.

Si chacun y retrouve son compte, et parvient à neutraliser certains services, aurons-nous atteint un but ?

Pour l'instant la collaboration permet d'affiner les projets et les moyens financiers. Sans négliger l'incidence financière, la conclusion définitive interviendra en fonction de l'intérêt général.

14 juillet 2004 :

Bon déroulement des jeux l'après-midi avec une grosse affluence chez les petits de 1 à 6 ans, de ce fait, la pêche à la ligne n'a pu contenter tout le monde, mais la bonne humeur était là.

Ambiance familiale le soir pour le repas, on affichait salle comble. Merci à tous, merci aux bénévoles et à l'année prochaine.

J. Breuil



5 septembre 2004 (Brocante et Marché du Terroir).

Nous n'aimons pas les augmentations, mais celle-ci nous fait plaisir. 109 exposants pour notre brocante (72 l'année précédente).

Le Marché du Terroir et de l'Artisanat comptait 22 exposants contre 15 l'année dernière.



Ces chiffres nous montrent que cette journée est appréciée de tous et nous encourage à faire mieux. A tous merci et rendez-vous le dimanche 4 septembre 2005.

J. Breuil

12 et 13 novembre Expo guerre 14 / 18 :

Beaucoup de monde à cette exposition sur la triste guerre, des gens très intéressés. Un grand nombre d'entre eux a posé des questions. A l'heure où il ne reste pratiquement plus de personnes pour témoigner de ces durs moments, remercions ces collectionneurs qui gardent le souvenir d'un passé qu'il ne faut pas oublier. Un grand merci aussi à ceux qui ont donné de leur temps pour la réalisation de cette exposition.

J. Breuil



4 **CELA S'EST PASSE DANS NOTRE COMMUNE**

Cérémonie du 11 novembre 2004.

Hommage a été rendu jeudi 11 novembre 2004 aux soldats morts pour la France au cours de la Première Guerre Mondiale.

M. le Maire, Lucien Pasquet, a donné lecture du message de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants avant de demander une minute de silence.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation du conseil municipal, des sapeurs pompiers, anciens combattants, prisonniers de guerre, 2 enfants et la population. Je déplore l'absence d'enfants des écoles, qui, il y a encore quelques années venaient à cette cérémonie pour y réciter un poème. Je me pose une question: pourquoi les écoles ne viennent-elles plus à cette cérémonie ?



P. BENOIT

Repas des anciens du 11 novembre 2004.



Le CCAS est chargé d'apporter de l'aide aux personnes de la Commune qui peuvent en avoir besoin. Il n'y a pas de règle pour en bénéficier; celle-ci est attribuée au cas par cas.

Outre ce rôle, le CCAS se charge de l'organisation du repas offert aux personnes âgées de 65 ans et plus, et de la distribution des colis pour les personnes de plus de 70 ans.

Cette année, 66 habitants entre 65 ans et 70 ans (28 femmes et 38 hommes), et 117 personnes âgées de plus de 70 ans (66 Femmes et 51 hommes).



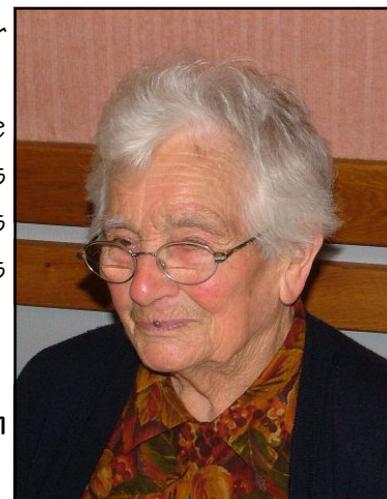
113 colis seront portés à domicile par les membres du CCAS.

M. Dupuy remercie, par l'intermédiaire de " l'écho de Paris " tous les bénévoles qui aident pour le service au cours des repas et parfois depuis de nombreuses années.

Les doyens du repas étaient :

M^{me} Marguerite Payen

M. Andre BAROT



P. BENOIT.

Les nouveaux projets à l'école :

Une nouvelle année vient de commencer. De nouveaux projets sont ou vont être mis en place.

Première concrétisation : " *la p'tit' école* ". De la maternelle aux plus grands, tout le monde participe à l'écriture du journal de l'école. Vous l'avez probablement lu. Pourquoi ce projet ? Pour donner un sens concret aux écrits des enfants. La vente de ce journal financera la " sortie " de fin d'année de l'école.

Autre projet : **la citoyenneté**. Les enfants participent à un conseil de coopération où les problèmes de la vie de classe, les projets, sont évoqués, discutés, décidés. De plus, des élèves ont été élus afin de représenter les enfants au Conseil d'école. Former de futurs citoyens est une des missions de l'école en apprenant à respecter les droits et les devoirs à travers les règles de l'école.

L'ouverture sur la culture est une autre orientation du projet d'école. Les enfants ont visité, beaucoup ont découvert, le Musée d'art moderne ainsi que la Médiathèque de Troyes. Nous participons au projet de circonscription sur les masques africains. Bientôt, d'autres projets verront le jour avec l'aide de quelques parents : le jardin coopératif, un projet musique.

C'est un programme bien chargé, nous en sommes conscients. Mais notre volonté est de permettre aux enfants de vivre le mieux possible l'école.



L'équipe enseignante.

Illuminations de Noël :

Décembre, dernier mois de l'année, mais aussi mois des fêtes.

Pour votre plaisir et le nôtre aussi, il va falloir mettre vos guirlandes en action.

J. Breuil

Nouvelle Rubrique :

Dans notre prochain bulletin, vous trouverez une nouvelle rubrique.

Son nom ?

Le courrier des lecteurs; ce sera une

Le courrier des lecteurs



rubrique qui vous intéresse et nous y publierons vos impressions sur le bulletin précédent.

Comment nous joindre ?

Il vous suffit de nous envoyer un **e-mail** avec vos remarques ou bien de nous laisser un mot dans la boîte aux lettres de la mairie, Notez bien que c'est à l'attention de la rédaction du Bulletin Municipal.

Rendez-vous au prochain bulletin....

PS: toute information complémentaire sur la libération de Pars sera bienvenue

P.Benoit

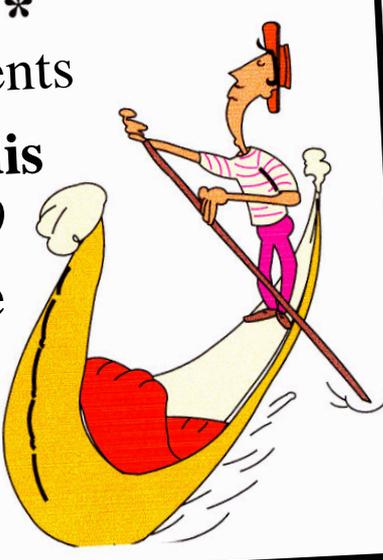
PIZZAS MATCODY

* * * * *

Nous sommes présents

Tous les Mercredis
de 17h30 à 20h00

Place de la mairie



Vous pouvez également passer vos commandes par téléphone au

06 33 45 90 95

TERRAIN PÉRISCOLAIRE C'EST FINI !



TERRAIN PÉRISCOLAIRE C'EST FINI!



Pars lès Romilly a-t-il été libéré il y a 60 ans ?

Après une enquête plus ou moins officielle auprès de quelques uns de nos aînées et aînés, nous pouvons affirmer, de source sûre, que Pars les Romilly a été libéré sans être "outragé" le 26 août 1944. Mais dans quelles circonstances ?

Remontons aux 24 et 25 août :

Les Allemands, se sont repliés vers l'est en évacuant 5 des 6 batteries anti-aériennes (DCA) qui se trouvaient au virage sur la route de Maizières. Ces batteries étaient tirées par des chevaux réquisitionnés à Pars ; ils ont été retrouvés à Ligny en Barrois, quelques mois plus tard. La dernière batterie a été sabotée pour ne pas être utilisée, son canon est resté plusieurs mois au bord de la route.

Le canon anti-char, qui se trouvait sous les marronniers a lui aussi été évacué dans la soirée du 25. La voie était libre pour que les alliés arrivent (ils étaient dans Paris et cela se savait à Pars).

Le 26 au matin, à 9h00, un jeune Parisien de 10 ans, avec son grand père, est allé chercher de l'herbe avec une charrette tirée par le seul cheval non réquisitionné en direction de Gélannes; il avait été caché dans des bottes de paille. Ils se sont trouvés nez à nez avec une colonne américaine qui arrivait de Gélannes et qui s'était arrêtée juste où se trouve la croix actuellement, à l'entrée de Pars.

La colonne avancée de l'armée PATTON comprenait une jeep et 6 automitrailleuses de reconnaissance (à 6 roues). Chaque véhicule comportait une bâche orange pour être identifié par les avions américains.

Très vite, une dizaine de personnes de Pars est venue les entourer, mais les Parisiens ne parlaient pas l'américain et en sens inverse, cela n'était pas mieux. Une personne, dite résistante, venue de Romilly, a mis son brassard FFI et a pu leur parler un peu, sans leur donner des informations sur les Allemands. Il a parlementé pour qu'ils poussent vers Romilly, mais les Américains n'ont pas voulu.

Un autre grand-père sortit de sa cachette un drapeau français et l'installa sur sa maison. Tout le monde était euphorique et le champagne pouvait commencer à couler; mais cela n'a pas duré ; les Américains n'entraient toujours pas dans Pars.

Les Américains ont-ils eu peur ? Avaient-ils des informations par radio ? Toujours est-il qu'après une demi-heure d'attente, la colonne américaine fit demi-tour vers Gélannes et le bruit courut très vite que les Allemands revenaient. Le drapeau fut alors rapidement retiré et à nouveau caché.

Le village n'était toujours pas officiellement libéré et se trouvait plus ou moins dans un "no man's land" (en français : terrain sans homme de guerre, naturellement...).

Ce n'est que vers 18h00 qu'une grosse colonne américaine, venant de Saint Martin de Bossenay, traversa le village et remonta la rue Emile Zola pour "libérer" Romilly, sans aucun coup de feu.



PARS LES ROMILLY ÉTAIT VRAIMENT LIBÉRÉ LE 26 AOÛT 1944



Le lendemain, 27 août, une grosse colonne de chars passa plus au sud de Pars, venant de Sens, pour rejoindre Troyes et la libérer.

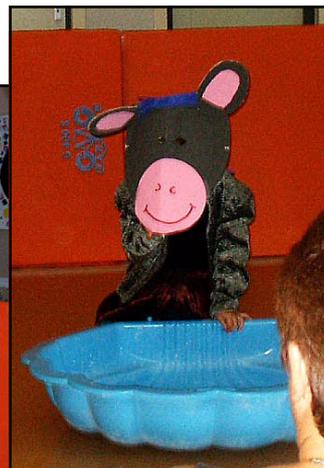
Informations recueillies auprès de Janine BENOIT, Anne JOLY, Marguerite PAYEN et de Lucien PASQUET.



Association Familles Rurales PARS et d'AUTRES :

Merci aux enfants venus passer le mois de juillet au centre, ainsi qu'à l'équipe d'animation qui a assuré l'encadrement, les activités et les sorties (équitation, la mer de sable...).

A l'année prochaine.



Le club Diamant 3 :

Les aînés ruraux, 750.000 adhérents, 10.000 clubs.

Notre club adhère à une fédération départementale.



Notez sur vos tablettes que le prochain Loto aura lieu en février 2005, la date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

Une envie de partager des moments conviviaux à travers des jeux, des rencontres, des sorties, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre tous les jeudis à la salle polyvalente de 14h00 à 18h00. Nous vous y attendons dans la bonne humeur.

La présidente, Mme Morand.

Les Sapeurs Pompiers de Pars lès Romilly

vous invitent à leur repas dansant qu'ils organisent le samedi 29 janvier 2005 à 20h30 salle des fêtes de Pars lès Romilly.



Participation :

Adulte => 20 € (Boisson non comprise)

Enfant => 8 € (Moins de 12 ans)

**Inscription pour le 22 janvier 2005
accompagnée du règlement chez**

M. Antoine APPINO 83, rue Nationale

M. Jacky MUGARD 2, rue de l'impasse

Menu

Apéritif

Entrée

Tartiflette

(Ou assiette anglaise sur demande)

Fromage

Dessert

Café

Fruit

1 blle de vin pour 4 personnes

PS : Le nombre de pompiers étant en baisse, nous sommes à la recherche de nouveaux volontaires pour maintenir notre effectif.

REPAS DES SAPEURS POMPIERS DE PARS LES ROMILLY

Nom : Prénom :



Nombre de personnes :

Adultes x 20 =

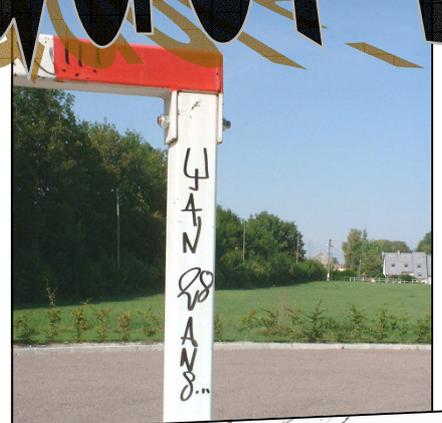
Enfants x 8 =

Total =

Merci de retourner ce coupon pour le 22 janvier 2005 accompagné du règlement.



POURQUOI ?



Nous voici déjà mi-décembre, la fin de l'année est toute proche, avec les fêtes de Noël et du 1er janvier. Voici donc quelques recettes simples qui pourront vous donner des idées pour établir vos menus.

La bûche au citron :

Préparez d'abord le gâteau en mélangeant tous les ingrédients dans l'ordre.

Faites cuire à four moyen dans un moule à cake (28 cm de long) beurré.

Démoulez et laissez refroidir.

Préparez la crème au citron en battant bien le sucre et les œufs puis ajoutez le beurre mou.

Parfumez avec le zeste des 3 citrons et le jus d'un, (la moitié de cette crème sert à fourrer le gâteau, l'autre à le décorer).

Montage de la bûche :

Coupez le gâteau en long en tranches de 1 cm d'épaisseur.

Mettez une tranche de gâteau sur le plat, imbibe-la avec le sirop fait avec le jus de citron l'eau et le sucre, et tartinez la tranche d'une couche de crème; remettez une tranche de gâteau, imbibe, mettez une couche de crème, etc...

Coupez les extrémités en biais et réunissez-les sur le dessus du gâteau pour former le nœud du bois.

Tartinez tout le gâteau avec la crème restante, lissez bien et simulez l'écorce en striant avec les dents d'une fourchette.

Décorez, gardez au frais jusqu'au moment du repas.



Ingrédients (pour 10 personnes)

Gâteau :

- 200g de farine
- 150g de sucre
- 1 paquet de levure chimique
- 2 cuillères à soupe de poudre d'amande
- 3 œufs entiers
- 50 ml de crème fraîche

Crème :

- 125 g de sucre en poudre
- 2 œufs entiers
- 250 g de beurre mou
- Le zeste de 3 citrons
- Le jus d'un citron

Sirop :

- Le jus de 2 citrons - autant d'eau
- 50g de sucre

Décor :

- Pastilles de chocolat, houx

Truffes au chocolat et Rochers :

Ingrédients (pour un vingtaine de truffes)

- 200g de chocolat pâtisseries fondu
- 75g de beurre mou
- 1 zeste d'orange
- 1 cuillère à soupe de sirop d'orange
- cacao amer
- Quelques noix et pralines roses



Faites fondre le chocolat; ajoutez le beurre mou, le zeste, le sirop et travaillez pour avoir une pâte homogène.

Laissez refroidir au réfrigérateur avant de mouler avec deux petites cuillères,

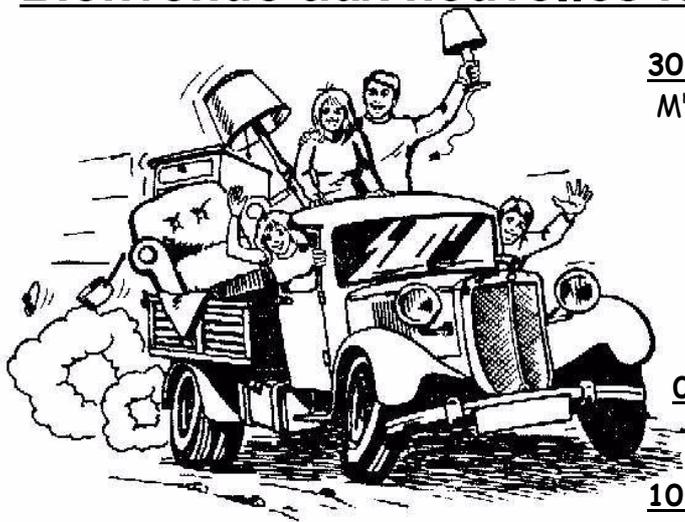
Des truffes grosses comme une noix que l'on roulera dans du cacao amer et que l'on garnira d'une demi noix.

Des bûchettes en roulant la pâte en boudin puis dans le cacao amer.

De petits rochers que l'on roulera dans des pralines cassées finement.

Ces chocolats se conservent quelques jours au réfrigérateur.

Bienvenue aux nouvelles familles



30 juin 2004 (231, rue Emile Zola)
M^{me} Arlette **MORVILLERS**

30 juin 2004 (57, rue Nationale)
M. et M^{me} Jean-Luc **JACQUES**

01 juillet 2004 (8, rue Traversière)
M. et M^{me} Jean-Marc **VAN DUYSSEN**

01 juillet 2004 (8, rue du Nouy)
M. Emmanuel **VERMOT** et M^{me} Sandrine **FICHOT**

10 août 2004 (17, rue du Château d'eau)
M. Bertrand **BAUMANN** et M^{me} Magalie **ARNAEZ**

01 septembre 2004 (5, ruelle du Gué)
M. Christophe **GALLET** et Melle Julie **LAINE**

01 septembre 2004 (25bis, rue Nationale)
M. Philippe **SOULEAU** et M^{me} Nathalie **BRULE**

Mariages :



Cyril **RICHER**
et Mélanie **MOULE**

Dominique **GERARD**
et Lydie **CHERAULT**



Olivier **CAIN**
et Angélique **HOCQUET**

Christian **GREVOT** et Patricia **SZUMILO**

Naissances :

Maxime, Jean-Pierre,
Michel **GUICHE**
Né le 5 juin 2004
à Romilly sur Seine



Matéo RAVEGLIA
Né le 22 août 2004
à Romilly sur Seine

Sandra, Cyndie, Yvette **CLAUDON**
Née le 20 octobre 2004
à Romilly sur seine.

Décès :

23 juin 2004
Jacky **MARION**

24 juillet 2004
Stanislawa, Wanda **GUILLEMARD** (née **ZYLKO**)

22 septembre 2004
Daniel, Charles, Eugène **BADELIER**

26 septembre 2004
Bernard, Victor, Adolphe **BOUNNAT**

Horaires d'ouverture de la mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Matin	Fermée	09h00 - 12h00	Fermée	09h00 - 12h00	Fermée
Après-Midi	14h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30

RETROUVEZ PARS SUR INTERNET

Site Internet :

<http://www.ville-parslesromilly.fr>

Adresse Messagerie Internet :

ville.parslesromilly@wanadoo.fr